

## Dossier : agir chacun pour tous !

Les services publics et le bénévolat ont un objectif commun : servir l'intérêt général et améliorer la société. Bien que différents, les deux sont complémentaires. La Ville de Villeparisis est soucieuse de renforcer le service public et reconnaissante envers les nombreux bénévoles qui s'investissent chaque jour à ses côtés et au sein des associations. Consciente que l'esprit de solidarité et d'entraide font partie de la culture locale, Villeparisis encourage ses habitants à s'engager, seul ou à plusieurs, à tout âge, dans n'importe quel domaine. Chacun peut être utile à son échelle !



### Le bénévolat, c'est quoi ?

Le bénévolat est un engagement libre, volontaire et citoyen. Le bénévole accorde son temps, ses compétences et son énergie pour soutenir une cause ou pour aider une personne, sans attendre de rémunération en retour.

Le bénévolat prend la forme d'une démarche individuelle ou collective, sur le terrain ou à distance, en ligne ou au téléphone, régulier ou ponctuel, nécessiter certaines compétences ou au contraire être accessible sans prérequis. La seule obligation: vouloir œuvrer pour l'intérêt public! On peut être bénévole auprès d'une ou plusieurs associations, mais également auprès d'une institution publique.

À Villeparisis, les bénévoles sont nombreux à prêter main-forte lors des différents événements comme pour le Sports vacances spécial associations, où de nombreuses associations ont proposé des initiations sportives aux jeunes. Certaines structures municipales reçoivent également de l'aide des Villeparisiens, comme la Maison des droits Jeanne Chauvin et le Centre culturel Jacques Prévert. La Ville remercie tous les bénévoles pour leur temps, leur énergie et toutes les aides qu'ils apportent, toujours dans la joie et la bonne humeur.

*" A Villeparisis, l'engagement associatif est essentiel. Les citoyens bénévoles jouent un rôle majeur pour tisser du lien social et intergénérationnel entre les habitants. Ils servent le bien commun et le vivre-ensemble et participent au rayonnement de la Ville. Un grand merci à eux !" Caroline Digard, adjointe au maire chargée des fêtes, de la vie associative, des seniors, des liens intergénérationnels et de l'Etat-civil.*

### Pourquoi faire du bénévolat ?

La première motivation pour faire du bénévolat est bien sûr la volonté d'aider les autres, contribuer au bien-être collectif et à l'amélioration de la vie d'autrui. Mais c'est bien connu « qui donne reçoit en retour, un sourire, une gratitude, et parfois bien plus encore ». Le don de soi apporte beaucoup aux bénévoles, c'est la possibilité de se rendre utile, de créer un impact positif dans la société, d'apporter sa pierre à l'édifice et cela apporte une grande satisfaction personnelle. Le bénévolat permet de sortir de sa zone de confort, d'aller vers l'autre et d'élargir ses horizons.

Mais le volontariat permet également de développer ses compétences et d'en acquérir de nouvelles, et

d'élargir son réseau personnel et professionnel. Selon les tâches qui lui sont confiées, le bénévole peut développer des compétences en communication, en collaboration, en résolution de conflits, en leadership, mais également des compétences organisationnelles, techniques et sociales.

**Le petit plus à savoir :** Par définition il n'y a aucune restriction ni obligation dans le volontariat. Le bénévole n'est sous aucune autorité hiérarchique, il est libre d'accepter ou de refuser des tâches et de mettre fin à son engagement quand il le souhaite.

*" Je suis bénévole depuis 25 ans, sans interruption à l'USMV gym. Récemment j'ai reçu la médaille de bronze de la jeunesse, des sports et de l'engagement associatif, décernée par le Ministère des sports. Le bénévolat prend beaucoup de temps, mais le résultat en vaut la peine. Faire plaisir à des enfants, créer des souvenirs, je suis heureuse de vivre tout ça, et d'avoir transmis ça à mes filles et à mes petits enfants ! " Christine Stinlet.*

## Appel à bénévoles !

Vous souhaitez donner de votre temps mais préférez faire cela de chez vous ? C'est possible ! Rapprochez vous de l'association des Citadines pour participer aux appels de convivialité ! Avec le soutien du CCAS, les Citadines ont mis en place ce dispositif permettant aux séniors qui en font la demande d'être régulièrement contactés par des bénévoles. C'est l'occasion de discuter, de rompre l'isolement et de passer un moment convivial entre Villeparisiens ! Plus d'infos au 06 80 62 05 26.

## Comment faire du bénévolat ?

Soucieuse d'accompagner les Villeparisiens dans tous leurs besoins, la Ville a décidé de mettre en place un temps d'échanges entre les associations et les potentiels bénévoles à l'occasion du [Forum des associations](#), le dimanche 3 septembre au parc Honoré de Balzac. C'est l'occasion de découvrir les associations, qui seront toutes représentées ce jour-là, de poser ses questions, de prendre des contacts et de se dire « pourquoi pas moi ? ». Vous pouvez également vous rapprocher des services municipaux pour proposer votre aide, auprès de la Maison de la vie associative Micheline Gléveau, lieu de ressources pour les associations, ou en utilisant le formulaire "[Je veux aider](#)" sur [participation.villeparisis.fr](#).

Vous pouvez également vous rendre sur la plateforme [jeveuxaider.gouv.fr](#) pour vous inscrire directement aux missions proposées.

*" Je suis bénévole à l'USMV Foot mais également sur les événements sportifs de la Ville, comme la Villeparisienne ou les Jeux sportifs, c'est un plaisir de participer et de donner un coup de main, et mes enfants sont fiers de me voir investie ", Amandine.*

## Appel à bénévoles !

Vous avez du temps libre et vous souhaitez partager vos connaissances ? La Maison pour tous Jacques Marguin vous invite à rejoindre son équipe d'accompagnement à la scolarité les lundis et jeudis de 17h à 19h. Plus d'infos au 01 64 67 58 50.

## Parole d'une experte:

### Céline Rochelle, France active Seine et Marne Essonne

*« En France, il y a près de 13 millions de bénévoles et ils sont le cœur même de la vie associative locale. Le bénévole peut s'investir selon les besoins des associations, selon sa disponibilité et ses envies. On peut spontanément décider de mettre à profit ses compétences professionnelles ou simplement vouloir se sentir utile. Le bénévole n'est pas un salarié, il s'engage, à donner son temps et sans contrepartie. »*



